

# 87%

**des maladies  
professionnelles  
reconnues  
sont des TMS\***

Les conséquences de ces troubles, aussi bien pour les collaborateurs individuellement que pour l'ensemble de l'entreprise, ne peuvent être ignorées ! Ex. Incapacités au travail, dégradation des relations, désinsertion professionnelle ...



# 30%

**des arrêts de  
travail sont causés  
par des TMS\***

Les traitements de thérapie manuelle, réalisés par des ostéopathes et chiropracteurs, sont souvent plébiscités par les patients cherchant à être soulagés rapidement. Cependant, la qualité des soins dans ce domaine est très hétérogène, et ils sont généralement très coûteux.

\* TMS = Troubles Musculo-Squelettiques

**Et si chacun des collaborateurs  
avait accès à un bilan et  
une prise en charge  
de ses TMS ?**

**Ostéopathes et chiropracteurs  
exerçant en accord avec les  
dernières recommandations  
de bonnes pratiques**

*Donnez leur accès à des consultations de prévention*



Bilan diagnostique permettant d'**évaluer les TMS**



Les **facteurs de risques** pouvant être associés à ces douleurs ;



Des **actes de thérapie manuelle** (mobilisations, manipulations, massages profonds) *et/ou* des **conseils de prévention** (prescription d'exercices, aide à la reprise ou l'intensification de l'activité physique).

## Notre objectif

Permettre à *tous les collaborateurs*  
d'être le plus *autonome* possible  
dans la prise en charge de leurs douleurs

## Quels avantages pour l'entreprise ?

Un **retour anonymisé** des TMS présents au sein des effectifs de l'entreprise, mais aussi - et surtout - des **axes de prévention réalistes** à appliquer à court terme.

La **reconnaissance de ses collaborateurs** pour avoir mis en place une **solution concrète et immédiate**.

## Une offre sur-mesure !

En fonction des besoins de l'entreprise

- **Bilan individuel** de prévention des TMS
- Consultation par un **ostéopathe** ou **chiropracteur**
- Séance de **programmation d'exercices**

*\* Le nombre de crédit à la charge de l'entreprise pourra être abaissé si une prise en charge mutuelle est envisagée.*

0,8 crédit par collaborateur\*

0,8 crédit par collaborateur\*

0,8 crédit par collaborateur\*

## Mais aussi

Des **ateliers** et **formations** de prévention à destination des collaborateurs et/ou équipes dirigeantes

*Et encore bien plus !...*

Formation de 2h - 3,8 crédits

Atelier de 1h30 - 3,2 crédits

**100 € HT**

1 crédit

**900 € HT**

Pack 10 crédits

**1 700 € HT**

Pack 20 crédits

[www.santemouv.fr](http://www.santemouv.fr)

03 20 04 87 81

[hbb.conseil@gmail.com](mailto:hbb.conseil@gmail.com)

